



Révisé et réaffiché

La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant au bureau divisionnaire :

Concierger en chef – 1 heure par jour
Concierger de soutien – 4 heures par jour
Poste temporaire – 1 décembre 2021 au 1 décembre 2022

Concierger de soutien – 2 heures par jour
Ajout temporaire – 1 décembre 2021 au 30 juin 2022

lundi au vendredi – 13 h à 20 h 30

au

Bureau divisionnaire
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R5K 0S1

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un diplôme d'études secondaires
- posséder un certificat d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers ou de responsable de l'entretien d'immeubles (atout)
- posséder d'excellentes connaissances du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit
- avoir de l'expérience en nettoyage et en entretien
- démontrer de la ponctualité, la fiabilité, la minutie et la confidentialité
- démontrer une attitude courtoise et collaboratrice envers le public et les collègues de travail
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie d'inclusion
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Salaire : Concierger en chef – Groupe 2 – 21,52 \$ à 23,89 \$ par heure
Concierger de soutien – 19,24 \$ à 22,26 \$ par heure

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en français et trois (3) noms de référence au gestionnaire du transport et de l'entretien. Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Monsieur René Lambert, gestionnaire

Bureau divisionnaire
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R5K 0S1

Courriel : rene.lambert@dsfm.mb.ca

Téléphone : (204) 878-4424

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre l'originale d'une vérification du casier judiciaire appelé à travailler auprès des personnes vulnérables et l'originale d'une vérification du registre concernant les mauvais traitements récents de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste. Les coûts associés aux vérifications sont la responsabilité du candidat retenu.

Numéro du poste : 31-CON-21